



CAPL listes d'Aptitude 2012

(14-15/11/2011)

La section de la **CGT FIP 43** tient à rappeler que la **CGT FIP** demande toujours que le concours reste la voie de promotion prépondérante. Elle défend l'idée qu'un examen professionnel serait plus juste qu'une Liste d'Aptitude. Toutefois puisque la liste d'aptitude existe les représentants des personnels de la **CGT FIP 43** continueront à ce que l'équité entre tous les dossiers soit respectée et vous savez, Monsieur le Président Directeur Général, que ces propos ne sont pas une simple posture de circonstance. Ayons la faiblesse de penser que les agents en soient conscients. Pour des raisons diverses, souvent familiales, beaucoup d'agents n'ont pas pu passer des concours.

La **CGT FIP 43** demandera simplement en ouverture de chaque Liste d'Aptitude, de **C** en **B** et de **B** en **A**, quels critères exigent notre Direction Générale (**DG**) pour prétendre à être jaugé excellent. La transparence la plus totale selon des critères réellement objectifs doit prévaloir.

Vous le savez, Monsieur le Président Directeur Suite à fusion cette tradition perdurera-t-elle ?

L'année dernière la **DG** avait comme grille d'analyse les critères suivants :

- être au minimum au 8ème échelon d'AAP 2ème classe
- avoir 4 majorations de notes sur les 5 dernières années Général, chaque dossier est méticuleusement étudié par les représentants de la **CGT FIP 43**. Cela a d'ailleurs porté ces fruits à plusieurs reprises ces dernières années, car manifestement certains dossiers dont le classement ne correspondait visiblement pas à la valeur professionnelle de l'agent ont été reclassés à la hauteur de leur véritable mérite.
- avoir au minimum 2 + 0.06 sur les 5 dernières années et le classement local entre les candidats excellents en fonction de la potentialité du département.

Qu'en est-il cette année ? Le potentiel est-il maintenu, voire augmenté, suite à certaines promesses ?

Une gageure nous est de plus proposée. Tenir des **CAPL** de **L.A.** avec des règles différentes suivant l'origine des candidats, filière fiscale ou filière gestion publique. Vous le savez, Monsieur le Président Directeur Général, les représentants des personnels de la **CGT FIP 43** ne sont pas des contorsionnistes conformés et de ce fait ils se demandent par quelle baguette magique vous allez leur faire avaler les distorsions de règles entre les deux filières lors d'une **CAPL** commune qui est censée faire respecter une équité revendiquée haut et fort ci-avant.

Grâce à une fusion que nous jugeons bâclée, une deuxième gageure nous est proposée. Consulter 54 dossiers pour la **L.A.** de **C** en **B** et 11 dossiers de **B** en **A**. Cela fait un total de 65 dossiers. Oui, Monsieur le Président Directeur Général, vous avez bien entendu, c'est bien **65 dossiers à consulter**, si possible, sérieusement. D'ailleurs, nul doute que vous les avez tous passés à la moulinette du mérite. De plus pour les primos postulants, vous aimez à tester directement leur motivation en les invitant. Alors comment faites-vous. Avez-vous été obligé de poser des congés pour étudier tous ces dossiers ? Ou bien avez-vous une technique particulièrement efficace pour ne pas dire productive pour déceler de facto la bonne herbe de l'ivraie ? Pour ce qui nous concerne, nous ne pouvons constater que notre incapacité à étudier normalement tous ces dossiers et nous le regrettons.

Sachez toutefois, Monsieur le Président Directeur Général, que comme à l'accoutumé nous interviendrons chaque fois que l'intérêt d'un agent le dictera.

Pour finir la **CGT FIP 43** attire particulièrement votre attention sur la formation de tous les promus par Liste d'Aptitude. En effet une seule semaine n'est pas suffisante, c'est même une plaisanterie qui permet tout juste, probablement, de développer l'esprit de convivialité, mais est-ce vraiment cela qui est recherché ?